

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 274/2025

A LA SOCIETE AVE MARIA SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° VPM/MDNAC/CAB/011/2025, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale et Ancien Combattant, pour un montant total hors-taxe de dollars américains trois cent vingt-quatre mille douze, septante deux centimes (USD 324 012,72) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux mille deux cent soixante-huit, neuf centimes (USD 2 268,09), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 14/11/2025

Directeur Administratif et Financier



Me. Claude KAYEMBE MBAYI
Directeur Général

